

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 315**26 février 2002****SOMMAIRE**

A.M. Mercuria S.A., Luxembourg	15088	Dexia Reinsurance S.A., Luxembourg	15113
Aetna Group International S.A., Luxembourg	15075	DVV Finance S.A., Luxembourg	15112
Alaro S.A., Luxembourg	15086	E-Group Finance S.A., Luxembourg	15120
All & All International S.A.H., Luxembourg	15085	E.T.S. S.A., Luxembourg	15115
Alliance International S.A.	15079	Edisa S.A., Luxembourg	15089
Amikaba S.A., Luxembourg	15117	Elis Luxembourg S.A., Leudelange	15116
Anaconda S.A.H., Luxembourg	15081	Elle S.A., Luxembourg	15083
Anlux S.A., Luxembourg	15107	Esfm S.A., Luxembourg	15118
Anlux S.A.H., Luxembourg	15107	Ets. Wergo, G.m.b.H., Mersch	15095
Anlux S.A.H., Luxembourg	15107	Eurco S.A., Luxembourg	15106
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg	15083	Euro-Plan & Projekt A.G., Luxembourg	15102
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg	15083	Eurocomm S.A., Luxembourg	15090
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg	15084	Expansive S.A., Luxembourg	15118
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg	15084	Eylau S.C., Luxembourg	15117
Aphrodite Shipping S.A., Luxembourg	15084	Gem-World Conseil S.A.H., Luxembourg	15086
Arina S.A., Luxembourg	15113	Grid Luxembourg S.A., Luxembourg	15088
Arroba S.A., Luxembourg	15089	Guanyin Holding S.A., Luxembourg	15120
Arundel S.A., Luxembourg	15090	Guanyin Holding S.A., Luxembourg	15120
Asia-Europe Consulting, S.à r.l., Sandweiler	15091	Hama S.A.H., Luxembourg	15110
Astrobol Conseil S.A.H., Luxembourg	15086	Harvest Holding S.A., Luxembourg	15118
B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils, S.à r.l., Bureau d'Etudes et de Services Techniques Ingénieurs-Conseils, Senningerberg	15111	Heat Power Consulting S.A., Luxembourg	15082
BC com S.A., Luxembourg	15087	Henxel International S.A., Luxembourg	15090
Bolux Conseil S.A.H., Luxembourg	15085	HWS Software, S.à r.l., Luxembourg	15113
Brembo International S.A., Luxembourg	15083	I.F.G. 1 S.A., Luxembourg	15076
BVM International S.A., Luxembourg	15108	I.F.G. 2 S.A., Luxembourg	15076
BVM International S.A., Luxembourg	15108	I.F.G. 2 S.A., Luxembourg	15076
C.D.A. Invest S.A., Luxembourg	15112	Imalpa Holding S.A., Luxembourg	15075
C.D.A. Ré S.A., Luxembourg	15112	Immoline International S.A., Luxembourg	15088
C.I. S.A., Luxembourg	15089	Immoline, S.à r.l., Luxembourg	15087
Cemtur Holding S.A., Luxembourg	15074	Industrial Polimers S.A., Luxembourg	15119
Colvert S.A.H., Luxembourg	15110	Industrial Polimers S.A., Luxembourg	15119
Crystal Marine S.A., Luxembourg	15080	Inziativa S.A., Luxembourg	15107
CWE Management Holdings, S.à r.l., Luxembourg	15111	Innovision Holding S.A., Luxembourg	15082
Daple S.A., Luxembourg	15088	International Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	15106
Def.Int. S.A., Luxembourg	15081	International Coiffure S.A., Luxembourg	15111
Desiderata Holding S.A., Luxembourg	15076	International Transinvest Holding S.A., Luxembourg	15113
Dexia Asia Premier, Sicav, Luxembourg	15108	Internationale Verschalgungs A.G., Luxembourg	15074
		IPLA Investments S.A., Luxembourg	15085

Jarban S.A., Luxembourg	15086	(Albert) Schmit S.A., Bertrange	15079
Jomade Holding S.A., Luxembourg	15116	Service Photo Luxembourg S.A., Luxembourg	15079
KBC International Investment S.A., Luxembourg	15119	Shelley S.A., Luxembourg	15106
Kleck Internationale S.A., Livange	15077	Sifin S.A., Luxembourg	15110
Launer International S.A.H., Luxembourg	15090	Silver Finance Services S.A., Luxembourg	15114
Lechef S.A.H., Luxembourg	15109	Sisto Armaturen S.A., Mersch	15081
Leonie, S.à r.l., Luxembourg	15080	Sitinvest S.A., Pétange	15099
Moongas S.A.H., Luxembourg	15101	Smaragtin S.A.H., Luxembourg	15089
Nambo S.A., Luxembourg	15075	Société de Traitement Informatique du Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	15087
Novacom Technology S.A., Luxembourg	15117	Société de Traitement Informatique du Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	15087
Peridot Finance, S.à r.l., Luxembourg	15092	Sontel S.A., Luxembourg	15109
Pharmachimie Holding S.A., Luxembourg	15112	Spinne Investments S.A., Luxembourg	15109
Premium Group Holding S.A., Luxembourg	15115	Spinne Investments S.A., Luxembourg	15109
Premium Group Holding S.A., Luxembourg	15115	Station Service Durand, S.à r.l., Dudelange	15078
Promobe S.A., Alzingen	15077	Synetics S.A., Luxembourg	15119
Promobe S.A., Alzingen	15077	T Films S.A., Luxembourg	15097
Promobe S.A., Alzingen	15078	Technical Marketing + Consulting, S.à r.l., Steinheim	15081
Promobe S.A., Alzingen	15078	The Bridge International Consultants S.A., Schraszig	15077
RESO Research and Solution S.A., Luxembourg	15110	Timan Investments Lux, S.à r.l., Luxembourg	15075
Real European Estate (Luxembourg) S.A., Luxembourg	15117	Tung Luxembourg S.A.H., Luxembourg	15082
S.I.L.C. S.A., Société Immobilière Luxembourg Centre, Luxembourg	15114	Vantage Fund, Sicav, Luxembourg	15101
S.I.T.T.A.G., Société Internationale de Transfert de Technologies S.A., Luxembourg	15080	Vantage Fund, Sicav, Luxembourg	15102
S.I.T.T.A.G., Société Internationale de Transfert de Technologies S.A., Luxembourg	15080	Verelst Construction S.A., Luxembourg	15108

CEMTUR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 53.608.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68369/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INTERNATIONALE VERSCHALUNGS A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.402.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 19 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001;

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.250 actions de la société et la modification des 1.250 actions de la société en 1.250 actions sans valeur nominale;

4. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euro (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales»

Pour extrait sincère et conforme

INTERNATIONALE VERSCHALUNGS A.G.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68500/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

NAMBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 76.838.

Constituée par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 6 juillet 2000, acte publié au Mémorial C n° 857 du 23 novembre 2000. Modifiée par-devant le même notaire en date du 16 février 2001, acte en voie de publication.

—
Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 11, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NAMBO S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68246/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 72.078.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 15 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 970 du 17 décembre 1999.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 11, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68248/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

IMALPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 32.818.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 29 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 271 du 8 août 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 juin 1990, acte publié au Mémorial C n° 453 du 5 décembre 1990.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMALPA HOLDING S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68249/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.130.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 118 du 4 février 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 171 du 25 février 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 545 du 18 juillet 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 juin 2001, acte en voie de publication.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AETNA GROUP INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68250/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

DESIDERATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 70.335.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 juin 1999, acte publié au Mémorial C n° 658 du 31 août 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 novembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 52 du 17 janvier 2000 et en date du 29 novembre 2000, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DESIDERATA HOLDING S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68251/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

I.F.G. 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 55.788d.

Constituée avec effet au 1^{er} janvier 1996 par acte de scission dressé par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 25 juin 1996, publié au Mémorial C n° 540 du 23 octobre 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 juin 1996, acte publié au Mémorial C n° 540 du 23 octobre 1996.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.F.G. 1 S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68253/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

I.F.G. 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 55.789.

Constituée avec effet au 1^{er} janvier 1996 par acte de scission dressé par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 25 juin 1996, publié au Mémorial C n° 540 du 23 octobre 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 juin 1996, acte publié au Mémorial C n° 540 du 23 octobre 1996.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.F.G. 2 S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68255/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

I.F.G. 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 55.789.

Constituée avec effet au 1^{er} janvier 1996 par acte de scission dressé par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 25 juin 1996, publié au Mémorial C n° 540 du 23 octobre 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 juin 1996, acte publié au Mémorial C n° 540 du 23 octobre 1996.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.F.G. 2 S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(68254/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

KLECK INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. le 2000.

R. C. Luxembourg B 64.105.

Constituée par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 502 du 8 juillet 1998.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour KLECK INTERNATIONALE S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(68272/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

THE BRIDGE INTERNATIONAL CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5362 Schrassig, 9, rue Saint Donat.

R. C. Luxembourg B 66.344.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire, qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Konrad M. Reimann, Bankkaufmann, L-Schrassig, président et administrateur-délégué,

M. Wolfgang Pesch, administrateur de sociétés, D-Kaarst,

Mme Petra Reimann, geb. Schmitz-Reinthal, administrateur de société, L-Schrassig.

Commissaire aux comptes:

M. Uwe Naujoks, Bankkaufmann, D-Wiltingen.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour THE BRIDGE INTERNATIONAL CONSULTANTS S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2001, vol. 559, fol. 1, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68274/537/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

PROMOBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 37.352.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 juin 1991, acte publié au Mémorial C n° 472 du 28 décembre 1991.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROMOBE S.A.

KPMG Experts Comptables

Signatures

(68269/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

PROMOBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 37.352.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 juin 1991, acte publié au Mémorial C n° 472 du 28 décembre 1991.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROMOBE S.A.

KPMG Experts Comptables

Signatures

(68268/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

PROMOBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 37.352.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 juin 1991, acte publié au Mémorial C n° 472 du 28 décembre 1991.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROMOBE S.A.

KPMG Experts Comptables

Signatures

(68267/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

PROMOBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 37.352.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 juin 1991, acte publié au Mémorial C n° 472 du 28 décembre 1991.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROMOBE S.A.

KPMG Experts Comptables

Signatures

(68266/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

STATION SERVICE DURAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 214, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 51.532.

Constituée par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 30 juin 1995, acte publié au Mémorial C n° 469 du 20 septembre 1995, modifiée par-devant le même notaire, en date du 19 novembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 70 du 14 février 1997.

—
En date du 10 octobre 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'Euro est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 500.000,- est converti en EUR 12.394,68.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 4.249,- sans émission de parts nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 125,- par part sociale est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:
«Le capital social est fixé à vingt cinq mille euros (12.500,- EUR), divisé par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.»
6. Les 100 parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 5.000,- chacune sont échangées contre 100 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune.

Luxembourg, le 11 octobre 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour STATION SERVICE DURAND, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2001, vol. 559, fol. 1, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68276/537/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ALBERT SCHMIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 8.018.

—
En date du 10 septembre 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'Euro est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 1.260.000,- est converti en EUR 31.234,5841.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 265,4159 pour le porter de EUR 31.234,5841 à EUR 31.500,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 10.707,- sans émission d'actions nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 25,- par action est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:
«Le capital social est fixé à trente et un mille cinq cents euros (31.500,- EUR), divisé en mille deux cent soixante (1.260) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»
6. Les 1.260 actions existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 1.260 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Luxembourg, le 3 octobre 2001.
Pour avis sincère et conforme
Pour ALBERT SCHMIT S.A.
KPMG Experts Comptables
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2001, vol. 559, fol. 1, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68277/537/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SERVICE PHOTO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 55.878.

Constituée par-devant M^e Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 19 juillet 1996, acte publié au Mémorial C n° 553 du 29 octobre 1996, modifiée par-devant le même notaire, en date du 30 mai 2001, acte en cours de publication.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SERVICE PHOTO LUXEMBOURG S.A.
KPMG Experts Comptables
Signature

(68278/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ALLIANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.239.

—
Le siège social de la société ALLIANCE INTERNATIONAL S.A., immatriculée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg n° B 70.239, qui se situait à L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden est, suite à la résiliation du contrat de domiciliation afférent, dénoncé à compter du 25 octobre 2001 avec effet immédiat par son agent domiciliaire, M^e Olivier Martin, avocat à la Cour.

M. Dominique Philippe et Mme Martine Camus ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur de la société ALLIANCE INTERNATIONAL S.A., immatriculée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg n° 70.239 avec effet immédiat en date du 19 octobre 2001.

La société EUROPEENNE DE COURTAGE (LUXEMBOURG) S.A. a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société ALLIANCE INTERNATIONAL S.A., immatriculée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg n° B 70.239 avec effet immédiat en date du 19 octobre 2001.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.
Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68331/999/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

LEONIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.169.

Constituée par-devant M^e Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 12 novembre 1992, acte publié au Mémorial C n° 85 du 23 février 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 2 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 469 du 4 juillet 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEONIE, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signatures

(68279/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

**S.I.T.T.A.G., SOCIETE INTERNATIONALE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.055.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 34, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2001.

Pour le compte de S.I.T.T.A.G., SOCIETE INTERNATIONALE

DE TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES S.A.

FIDUPLAN S.A.

(68280/752/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

**S.I.T.T.A.G., SOCIETE INTERNATIONALE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES S.A.,
Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 75.055.

*Auszug aus dem Bericht über die Ordentliche Generalversammlung der Aktionäre
über das Geschäftsjahr 2000 in Luxemburg, am 23. Oktober 2001*

Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2000 werden gutgeheissen.
Der Verlust über EUR 4.027,86 für das Jahr 2000 wird auf neue Rechnung vorgetragen.

Für gleichlautenden Auszug

FIDUPLAN S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 34, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68281/752/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

CRYSTAL MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.032.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, au siège social à Luxembourg, le 8 octobre 2001 que:

1) Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, a été coopté Administrateur en remplacement de Monsieur Pascal Collard, juriste, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, démissionnaire.

Son mandat sera confirmé lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1999.

Pour inscription - réquisition.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68300/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ANACONDA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 21, rue des Celtes.
R. C. Luxembourg B 62.808.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 34, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2001.

Pour le compte de ANACONDA, Société Anonyme Holding

FIDUPLAN S.A.

(68282/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

TECHNICAL MARKETING + CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6586 Steinheim, 45, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 55.828.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 34, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2001.

Pour le compte de TECHNICAL MARKETING + CONSULTING, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(68283/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SISTO ARMATUREN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7501 Mersch.
R. C. Luxembourg B 20.425.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 27 septembre 2001, vol. 127, fol. 51, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

SISTO ARMATUREN S.A.

Signature

(68284/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

DEF.INT. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.774.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 19 octobre 2001*

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 30 juin 2002 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ivo Desfranceschi, ingénieur, demeurant à Bolzano (Italie), président;
Siegfried Holzer, réviseur, demeurant à Ora (BZ-Italie), administrateur-délégué;
Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

DEF.INT. S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68291/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INNOVISION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 25.986.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(68286/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

HEAT POWER CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 68, rue Marie Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 39.489.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2001 que:

1. Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Jean-Paul Bevilacqua, ingénieur, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Marc Hilger, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Est réélue aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société:

- La FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l., avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

3. Le capital souscrit de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001, de sorte que le capital s'élève à 30.986,69 EUR.

La valeur nominale des actions a été supprimée, de sorte que les actions sont sans désignation de valeur nominale.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 30.986,69 EUR, représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(68287/793/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

TUNG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.960.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 avril 2001

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant au 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm et de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

- Le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme

TUNG LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68352/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.992.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 15 octobre 2001*

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Carlo Santoiemma décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 30 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration:

Mme Ada Maria Danieli, demeurant à Udine (Italie), administrateur;
MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

Pour ELLE S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68288/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

BREMBO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.768.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 15 octobre 2001*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Daniele Cafiero Simonetta de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à ce jour, Madame Ramorino Alessandra, employée privée, demeurant en Italie, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

BREMBO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68292/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 53.250.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68295/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 53.250.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

(68296/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 53.250.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

(68297/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 53.250.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg, le 27 novembre 2000 que:

Monsieur Pascal Collard, juriste, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg a été élu définitivement au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Gustavo A. Strassener démissionnaire le 30 avril 1998.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire de l'an 2001.

Pour inscription - réquisition .

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68298/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

APHRODITE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 53.250.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 5 septembre 2001 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Jean Patry, avocat, établi à PESTALOZZI GMUER & PATRY, avocat au Barreau de Genève, 15, boulevard des Philosophes, CH-1205 Genève.

Madame Daniela Panigada, directeur financier, établie au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, établie au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration, qui s'est tenu au siège social à Luxembourg, le 5 septembre 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 5 septembre 2001, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, administrateur-délégué.

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement, sous sa seule signature pour toute opération ne dépassant pas vingt-trois mille six cent quatre-vingt-cinq euros (23.685,-) et sous la réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit doivent requérir la signature de deux Administrateurs dont celle du Président.

Pour inscription - réquisition.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68299/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

IPLA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.654.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 22 octobre 2001*

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

IPLA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68289/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ALL & ALL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.791.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 4 septembre 2001*

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de M. Jean Marc Leonard et de Mme Federica Bacci décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 29 mars 2000 et de M. Jean-Pierre Verlaine en sa réunion du 10 janvier 2001.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'administration:

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

ALL & ALL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68290/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

BOLUX CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.988.

—
Statuts coordonnés au 24 octobre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(68302/007/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ALARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.174.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 20 septembre 2001*

Résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Germain Birgen décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 24 mars 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001:

Conseil d'administration:

MM. Claude Deschenaux, président de banque, demeurant à Luxembourg, président;
Ignacio Martinez Santos, économiste, demeurant à Madrid, administrateur-délégué;
Enrique Pinel Lopez, avocat, demeurant à Madrid, administrateur-délégué;
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ARTHUR ANDERSEN, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour extrait conforme
ALARO S.A., Société Anonyme
Signature / Signature
Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68293/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

GEM-WORLD CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.711.

—
Statuts coordonnés au 24 octobre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(68303/007/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ASTROBAL CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.965.

—
Statuts coordonnés au 24 octobre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(68304/007/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

JARBAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.324.

—
Avec effet au 16 août 2001, le siège social de la société a été transféré au 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 août 2001.

Pour JARBAN S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68307/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

BC com S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.127.

—
*Extract of the minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders
held in Luxembourg on October 15th, 2001*

First resolution

The General Meeting accepts the resignation of Mr Manuel Frias, Mr Mike Twinning, Mr Simon Palley, Mr Iain Stokes and Mr Germain Birgen with effect from October 15, 2001 and thanks them for their activity in favour of the company during their mandate.

Second resolution

The General Meeting decides to appoint:

Mr Romano Marniga, resident in Lumezzane (Italy), Via de Gasperi, 20, with effect from the 15th October 2001, his mandate having the same duration as that of his predecessor.

Mr Henri Grisius, resident in Luxembourg, 30, rue Joseph Hensen, with effect from the 15th October 2001, his mandate having the same duration as that of his predecessor.

Mr John Seil, resident in Contern, Op der Haangels, with effect from the 15th October 2001, his mandate having the same duration as that of his predecessor.

All these resolutions are unanimously adopted.

Pour extrait conforme

Pour BC com S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68294/024/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

IMMOLINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 55.135.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 29 octobre 2001, vol. 127, fol. 60, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68305/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SOCIETE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 33.272.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68363/768/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SOCIETE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE DU LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 33.272.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68365/768/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

IMMOLINE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.094.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 29 octobre 2001, vol. 127, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68306/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

DAPLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.405.

Avec effet au 14 août 2001, le siège social de la société a été transféré au 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour DAPLE S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68308/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

GRID LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.546.

Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 août 2001.

Pour GRID LUXEMBOURG S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68309/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

A.M. MERCURIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 48.840.

Extrait de la décision circulaire du Conseil d'Administration de la Société en date du 10 octobre 2001

Le Conseil d'Administration a décidé:

- d'annuler les délégations de pouvoirs faites jusqu'à ce jour par le Conseil d'Administration;
- de déléguer à Madame Ute Bräuer, administrateur de la société et à Madame Catherine Koch, directeur, la gestion journalière de la société et le pouvoir de représenter la société dans le cadre de cette gestion par leur signature conjointe ou par leur signature conjointement avec un autre administrateur de la société;
- de déléguer à Madame Catherine Koch le pouvoir de signer sur les comptes bancaires de la société pour un montant illimité conjointement avec un administrateur de la société;
- de déléguer à Madame Rita Goujon le pouvoir de signer sur les comptes bancaires de la société, jusqu'à un montant de EUR 12.500,-, conjointement avec un administrateur de la société ou avec Madame Catherine Koch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.M. MERCURIA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 44, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68424/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

EDISA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.161.

—
Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour EDISA S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68311/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

C.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.370.

—
Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour C.I. S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68312/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SMARAGTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.228.

—
Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour SMARAGTIN S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68310/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ARROBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 63.384.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 août 2001 au siège de la société

Le Conseil donne pouvoir de cosignature obligatoire à Monsieur Jean Jendoubi pour tous contrats concernant des études, conseils ou sous-traitances relevant de sa compétence.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 septembre 2001 au siège de la société

Le siège de la société sera transféré à partir du 26 septembre 2001 à l'adresse suivante:

2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

C. Thiry

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68334/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

LAUNER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.356.

Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour LAUNER INTERNATIONAL S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68313/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

HENXEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.276.

Avec effet au 13 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2001.

Pour HENXEL INTERNATIONAL S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68314/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ARUNDEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.046.

Avec effet au 17 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour ARUNDEL S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68315/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

EUROCOMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 41, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 78.852.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les associés, tous présents, de la société anonyme EUROCOMM S.A. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Unique résolution

Les associés décident de changer l'adresse du siège social de la société sise jusqu'à présent au 7, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg à l'adresse suivante: 41, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 27, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(68346/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ASIA-EUROPE CONSULTING, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5233 Sandweiler, 11, rue Lentz.

STATUTS

L'an deux mille un, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Suk Fan Wong-Biedermann, consultante en marketing, demeurant à Sandweiler, 11, rue Lentz.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire des parts ci-après créées une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.**Art. 2.** La société a pour objet de fournir des services de conseil dans les domaines de développement des affaires, support de marketing et dans l'éducation culturelle. Les services sont essentiellement visés, sans être limités, vers des sociétés et organisations opérant dans des relations commerciales entre l'Europe et l'Asie ou vice-versa.

D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 3. La société prend la dénomination de ASIA-EUROPE CONSULTING, société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Art. 4.** Le siège social est établi à Sandweiler. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.**Art. 5.** La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.**Art. 8.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.**Art. 9.** La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés, le(s)quel(s) fixe(ent) la durée de leur mandat.

Le ou les gérants peuvent à tout moment être révoqués par les associés.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est applicable pas aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.**Art. 13.** Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur régissant les sociétés à responsabilité limitée.*Souscription et libération*

Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites par l'associée unique Madame Suk Fan Wong-Biedermann, pré-nommée.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille deux.

Décision de l'associée unique

Ensuite l'associée unique a pris les décisions suivantes:

1. Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

Madame Suk Fan Wong-Biedermann, consultante en marketing, demeurant à Sandweiler, 11, rue Lentz.

2. Le siège social est fixé à L-5233 Sandweiler, 11, rue Lentz.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. F. Wong-Biedermann, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 24, case 3. – Reçu 5.042,- francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2001.

F. Baden.

(68679/200/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

PERIDOT FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limité.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

—
STATUTES

In the year two thousand and one, on the eighth of October.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company DIAMOND POWER HOLDING, L.L.C., having its registered office in Wilmington Trust Company, 1100 North Market Street, Wilmington, Delaware 19890 (U.S.A.), here represented by Mr Klaus Krumnau, private employee, residing at Koerich (Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, represented as said, requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company as follows:

Chapter I. Purpose, Name, Duration

Art. 1.- A corporation is established between the actual share owners and all those who may become owners in the future, in the form of a limited liability company, which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

Art. 2.- The purposes for which the company is founded is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, the incorporation, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, to grant loans to or to borrow loans from said companies, as well as the conduct and management of said companies. The company may participate in the development of any such enterprises and may render them every assistance.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes without subjecting itself to the law of 31st of July 1929 governing holding companies.

Art. 3.- The corporation is established for an unlimited duration.

Art. 4.- The corporation shall take the name of PERIDOT FINANCE, S.à r.l.

Art. 5.- The registered office shall be at Luxembourg.

The corporation may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

Chapter II. Corporate Capital, Shares

Art. 6.- The company's capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12.500,- EUR), represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five Euro (25,- EUR) each, all entirely subscribed and fully paid up.

Art. 7.- The shares shall be freely transferable between associates. They can only be transferred *inter vivos* or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates. In this case the remaining associates have a preemption right. They must use this preemption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares

to a non-associate person. In case of use of this preemption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

Art. 8.- Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the corporation.

Art. 9.- Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the corporation.

Chapter III. Management

Art. 10.- The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.

Art. 11.- Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

Art. 12.- Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Collective resolutions amending the articles of incorporation must be approved by the majority of the votes representing three quarters of the corporate capital.

Art. 13.- In case that the corporation consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Art. 14.- The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the corporation; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

Art. 15.- Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

Art. 16.- The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

Chapter IV. Dissolution, Liquidation

Art. 17.- In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

Chapter V. General Stipulations

Art. 18.- All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

Special Dispositions

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 2001.

Subscription

The shares have been subscribed by the company DIAMOND POWER HOLDING, L.L.C., prenamed.

All the shares have been totally paid up so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12.500,- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Expenses

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately evaluated at thirty-two thousand Luxembourg francs.

The amount of the capital is evaluated at 504.248,75 LUF.

Decisions of the sole associate

Immediately after the incorporation of the company, the aboved-named appearing person, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

- a) Is named managing director (gérant) and is vested with the broadest powers to commit the company: Mr Byron R. Kelley, managing director, residing in 14, Holley Ridge Drive, Kingwood, Texas 77339 (U.S.A.).
- b) The company will be bound by the signature of the managing director.
- c) The registered office is established at L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal at Luxembourg.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the person appearing, said proxyholder signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le huit octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société DIAMOND POWER HOLDING, L.L.C., ayant son siège social à Wilmington Trust Company, 1100 North Market Street, Wilmington, Delaware 19890 (U.S.A.),

ici représentée par Monsieur Klaus Krumnau, employé privé, demeurant à Koerich (Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui. Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Titre I. Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création, et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de PERIDOT FINANCE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II. Capital social, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euro (25,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration, pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de 1a moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Titre IV. Dissolution, Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2001.

Souscription

Les parts sociales ont été souscrites par la société DIAMOND POWER HOLDING, L.L.C., prédésignée.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Evaluation, Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ trente-deux mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 504.248,75 LUF.

Décisions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la société, le comparant précité, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- a) Est nommé gérant de la société et investi des pouvoirs les plus étendus pour engager la société: Monsieur Byron R. Kelley, gérant, demeurant à 14, Holley Ridge Drive, Kingwood, Texas 77339 (U.S.A.).
- b) La société se trouve engagée par la signature du gérant.
- c) Le siège social de la société est établi à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. Krumnau, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 octobre 2001, vol. 515, fol. 86, case 8. – Reçu 5.042,- francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 octobre 2001

J. Seckler.

(68680/231/188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

ETS. WERGO, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7525 Mersch, Zone Industrielle, route de Colmarberg.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendeins, am siebzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Urbain Tholl, Notar im Amtswohnsitz zu Mersch.

Ist erschienen:

Dame Claudia Götze, Geschäftsfrau, wohnhaft zu L-7661 Medernach, 10, rue Millewee.

Diese Komparentin ersuchte den Notar die Satzung einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die Unterzeichnete und alle Personen, welche in Zukunft Gesellschafter werden können, gründet hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, nach luxemburgischem Recht, der sie den nachstehenden Gesellschaftsvertrag sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Verkauf von Kleidungsstücken, Uhren und Schmuckartikel, Hygieneartikel, Bekleidungsartikel, Spielen und Spielzeug, Eisen- und Haushaltswaren, Schallplatten und Audio- und Videokassetten, Lederwaren, Tischkunstwerke und Dekorationsartikel, Kunstwerke und Antiquitäten auch auf Messen und Märkten.

Die Gesellschaft kann alle kaufmännischen Operationen und Geschäfte mobiliarer und immobilärer Natur durchführen, welche direkt oder indirekt mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft kann sich gleichfalls durch Einbringungen, Anteilzeichnungen, Verschmelzungen, oder auf jede Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen oder ähnlichen Zweck verfolgen, weicher die Ausdehnung und Entwicklung der hiermit gegründeten Gesellschaft begünstigen könnte.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet, vom heutigen Tage angerechnet. Sie kann durch Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter, welche mit der Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit beschliessen, vorzeitig aufgelöst werden.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung ETS. WERGO G.m.b.H.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in Mersch.

Der Firmensitz kann durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums verlegt werden.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölf tausend vier hundert (12.400.-) Euro, eingeteilt in hundert vierundzwanzig (124) Anteile von je hundert (100,-) Euro.

Diese Stammeinlagen werden von Dame Claudia Götze gezeichnet.

Diese Anteile wurden vollständig und bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölf tausend vier hundert (12.400,-) Euro der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Sie können an Drittpersonen nur mit der Zustimmung aller in der Gesellschafterversammlung abgegebenen Stimmen übertragen werden. Bei Sterbefall können die Anteile ohne besondere Zustimmung an die Erbberechtigten übertragen werden.

Art. 8. Tod, Verlust der Geschäftstätigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 9. Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall einen Antrag auf Siegelanlegung am Firmeneigentum oder an den Firmenschriftstücken stellen.

Art. 10. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden.

Falls die Gesellschafterversammlung nicht anders bestimmt haben der oder die Geschäftsführer gegenüber Dritten die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaft im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes zu vertreten.

Art. 11. Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 12. Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Generalversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausendeins.

Art. 14. Am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 15. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 16. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent (5%) dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Art. 17. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 18. Für die Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweist der Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass der Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf neun hundert Euro (EUR 900,-) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Und sofort nach der Gründung hat die einzige Gesellschafterin handelnd an Stelle der Generalversammlung folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf einen festgelegt.

Zweiter Beschluss

Es wird zur Geschäftsführerin für eine unbestimmte Dauer ernannt Dame Claudia Götze, vorgeannt.

Dritter Beschluss

Die Gesellschaft ist rechtsgültig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift der Geschäftsführerin.

Vierter Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft ist in L-7525 Mersch, Zone industrielle, route de Colmar-Berg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Mersch, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehendem an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieser die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: C. Götze, U. Tholl.

Enregistré à Mersch le 18 octobre 2001, vol. 419, fol. 70, case 12. – Reçu 5.002,- francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 25. Oktober 2001.

U. Tholl.

(68681/232/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

T FILMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 39, Val Sainte Croix.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Madame Maria Thym, architecte, demeurant à L-1371 Luxembourg, 39 Val Ste. Croix.

2) Monsieur Heinz Thym, producteur et vendeur de film, demeurant à L-1371 Luxembourg, 39 Val Ste. Croix.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Titre I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de T FILMS S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Lorsque des événements extraordinaire d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège de la société ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet de produire, distribuer et financer des produits audiovisuels ainsi que de faire du consulting dans le secteur audiovisuel.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille cent Euros (EUR 31.100,-), représenté par trois cent onze (311) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre II. Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion qui suit, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 9. Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateur peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou e-mail.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle de l'administrateur délégué, soit par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par trois membres du conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs.

Art. 12. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et toujours révocables.

Titre III. Assemblée Générale

Art. 13. L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

La première assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la désignation du président du conseil d'administration et à la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs délégués.

Art. 14. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit à Luxembourg, le 28 juin de chaque année au siège social de la société ou en tout autre lieu indiqué dans les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 15. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

Art. 16. Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaires ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Titre IV. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 18. L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre V. Cession - Transmission

Art. 19. Si un actionnaire a l'intention de transférer toute ou partie de la propriété des droits attachés à ses actions par quelque mode juridique que ce soit, tel que, notamment, vente, apport, donation, échange, liquidation, constitution d'un droit réel, à titre universel ou particulier, ou en cas de liquidation judiciaire ou de liquidation amiable, il devra préalablement proposer ces actions en bloc, par lettre recommandée, aux autres actionnaires pour acquisition.

Cette notification sera adressée au siège de la société, laquelle fera transmettre l'offre aux actionnaires concernés sans retard par son Conseil d'Administration notamment l'administrateur délégué.

Les parties peuvent désigner un réviseur d'entreprises pour déterminer la valeur de ces actions. A défaut d'accord dans un délai de trois semaines à partir de la proposition faite par l'une des parties par lettre recommandée adressée à la société, un réviseur sera désigné à la requête de l'actionnaire le plus diligent par le président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Cette décision liera les actionnaires.

En cas d'accord de l'actionnaire sortant avec un tiers, il doit communiquer le résultat complet des négociations aux actionnaires restant concernés par lettre recommandée adressée à la société. Ces derniers auront alors le droit, en-dehors des trois semaines à dater de l'obtention des informations mentionnées ci-dessus, d'acquiescer les actions de l'actionnaire sortant aux mêmes conditions que celles négociées avec celui-ci.

Titre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Art. 21. Lors de la dissolution de la société, l'Assemblée Générale règle le mode de liquidation, nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Dispositions générales

Art. 22. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la suite, est d'application chaque fois qu'il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Par dérogation à l'article 17 des statuts, le 1^{er} exercice commencera aujourd'hui - même pour finir le 31 décembre 2001.
- 2) La première assemblée générale se tiendra en l'an 2002.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) Monsieur Heinz Thym, prénommé, cent cinquante-six actions	156
2) Madame Maria Thym, prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent onze actions	311

Toutes les actions ont été immédiatement libérées par des versements en espèce, de sorte que la somme de trente et un mille cent Euros (EUR 31.100,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Constataion

Le notaire constate encore l'accomplissement des conditions exigées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Estimation du coût

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à 50.000,- francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire, ont, après avoir constaté que l'assemblée était régulièrement constituée, pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et le nombre des commissaires à un.
- 2) Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:
 - Monsieur Heinz Thym, producteur, demeurant à L-1371 Luxembourg, 39, Val Ste. Croix.
 - Madame Maria Thym, architecte, demeurant à L-1371 Luxembourg, 39, Val Ste. Croix.
 - Monsieur Joël Murcia, administrateur, demeurant à L-1338 Luxembourg, 82, rue du Cimetière.

Monsieur Heinz Thym est nommé administrateur délégué.

Est nommé commissaire pour une durée de six ans

Monsieur Romain Schumacher, employé privé, demeurant à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

- 2) Le siège de la société est établi à L-1371 Luxembourg, 39, Val Ste. Croix.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et lecture faite, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H.Thym, M.Thym, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 10CS, fol. 28, case 1. – Reçu 12.505,- francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

J.-P. Hencks.

(68682/216/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SITINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 74.941.

L'an deux mille un, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SITINVEST S.A., une société anonyme établie et ayant son siège social L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 74.941, constituée suivant acte notarié du 16 mars 2000, publié au Mémorial C, numéro 294 du 12 juillet 2000.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Patrice Marteau, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Rita Thomas, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social statutaire et administratif de la société de Luxembourg-Ville à Pétange et Modification afférente du premier alinéa de l'article deux (2) des statuts.

2.- Fixation de la nouvelle adresse de la société à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

3.- Acceptation de la démission de tous les membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de la société et décharge.

4.- Nomination de trois (3) nouveaux administrateurs et commissaire aux comptes et fixation de la durée de leurs mandats.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social statutaire et administratif de la société de L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er} à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

Deuxième résolution

Afin de refléter ledit changement du siège social, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 2. Premier alinéa.

«Le siège social est établi à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter avec effet immédiat la démission de tous les membres actuels du conseil d'administration de la société de leur accorder à la même occasion pleine et entière décharge pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter avec effet immédiat la démission de l'actuel commissaire aux comptes de la société et de lui accorder de même pleine et entière décharge pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

Afin de remplacer tous les membres démissionnaires, tant qu'administrateurs que commissaire, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer, pour une durée de six (6) ans, les personnes et les sociétés suivantes aux fonctions de nouveaux administrateurs respectivement nouveau commissaire aux comptes de la société

*nouveaux administrateurs

a) Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;

b) Madame Renée Klein, employée privée, épouse de Monsieur Pascal Wagner, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;

c) La société PRIMECITE INVEST S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

* nouveau commissaire aux comptes

INTERNATIONAL FINANCIAL AND MARKETING CONSULTING S.A. (I.F.M.C. S.A.), une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide que les mandats des nouveaux administrateurs et du nouveau commissaire aux comptes présentement nommés se termineront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de la société, devant se tenir le troisième jeudi du mois de novembre 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Blondeau, P. Marteau, T. Thomas, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 août 2001, vol. 861, fol. 50, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): E. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 septembre 2001.

J.-J. Wagner.

(68690/239/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

VANTAGE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.974.

EXTRACT - EXTRAIT

Extract from the minutes of the Annual General Meeting held on 3rd October 2001 at the registered office

The meeting decided to reappoint the present directors for a new statutory term expiring at the date of the annual general meeting to be held in 2007.

The present directors are:

Mr A. Folkert van Vemde, private employee, residing in Zurich (CH);

Mr C. Capaul, private employee, residing in Zurich (CH);

Mr A. Engler, Managing Director, residing in Bereldange.

The meeting decided to reappoint GRANT THORNTON REVISION & CONSEILS S.A. as new auditor of the company for a new statutory term expiring at the date of the annual general meeting to be held in 2007.

French translation - Traduction en français

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires
qui s'est tenue en date du 3 octobre 2001 au siège social*

L'Assemblée décide de réélire les Administrateurs pour une nouvelle période statutaire échéant à la réunion de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Les Administrateurs sont:

M. A. Folkert van Vemde, employé privé, demeurant à Zürich (Suisse);

M. C. Capaul, employé privé, demeurant à Zürich (Suisse);

M. A. Engler, Managing Director, demeurant à Bereldange.

L'Assemblée décide de réélire GRANT THORNTON REVISION & CONSEILS S.A. commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire échéant à la réunion de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Signatures

Directors / Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68669/806/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

MOONGAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.332.

L'an deux mille un, le treize septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MOONGAS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, constituée suivant acte notarié en date du 31 mars 1999, publié au Mémorial C, numéro 476 du 22 juin 1999, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pietro Longo, employé de banque, demeurant à L-Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Simone Wallers, employée de banque, demeurant à L-Bettembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rosita Schommer, employée de banque, demeurant à L-Strassen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Dissolution anticipée de la société.

2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

La société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., ayant son siège à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumant le présent procès-verbal.

Signé: P. Longo, S. Wallers, R. Schommer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2001, vol. 861, fol. 80, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): E. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2001.

J.-J. Wagner.

(68689/239/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

VANTAGE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 33.974.

Le bilan abrégé au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(68674/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

EURO-PLAN & PROJEKT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

STATUTEN

Im Jahre zwei tausend und eins, den neunzehnten Oktober,

Vor Uns Henri Beck, Notar mit Amtssitz in Echternach (Großherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1. VISTA INTERNATIONAL PARTNERS S.A., mit Sitz in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, hier vertreten durch Herrn Raymond Fritsch, Buchhalter, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht vom 22. September 2001,

2. Herr Oskar Hery, Diplom Ingenieur, wohnhaft in D-67126 Hochdorf-Assenheim, am Bildstock 10,

3. Herr Herbert Hery, Diplom Ingenieur, wohnhaft in D-67126 Hochdorf-Assenheim, im Krückel 10,

Vorerwähnte Vollmacht bleibt nach ne varietur-Unterzeichnung durch die Erschienenen und dem Notar gegenwärtiger Urkunde beigefügt um mit derselben beurkundet zu werden.

Die Erschienenen, handelnd in ihren vorerwähnten Eigenschaften, ersuchen den Notar, wie folgt die Satzung einer Aktiengesellschaft zu beurkunden, die sie untereinander gründen:

Kapitel I. Name, Sitz, Gesellschaftszweck, Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Aktiengesellschaft mit der Bezeichnung EURO-PLAN & PROJEKT A.G. gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg. Der Sitz kann innerhalb derselben Gemeinde durch einen einfachen Beschluss des Verwaltungsrates verlegt werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, Verkauf, die Vermietung, Verpachtung, Verwaltung und Vermittlung von Grundeigentum im In- und Ausland sowie von grundstücksähnlichen Rechten, sowie die Erbringung und Vermittlung von Dienstleistungen im Bereich von Bauprojekten und Grundeigentum.

Die Gesellschaft kann ihre Mittel für die Gründung, Verwaltung und Verwertung sowie Auflösung eines Wertpapierbestandes, welcher Wertpapiere jedwelchen Ursprungs enthält, verwenden.

Sie kann an der Gründung, der Entwicklung und der Kontrolle jedes Unternehmens teilhaben. Sie kann alle Wertpapiere und Rechte durch den Kauf von Beteiligungen, durch Einlagen, durch Unterzeichnung, durch Zeichnungsverpflichtungen oder Optionen, durch Handel oder auf sonstige Weise erwerben oder durch Tausch oder in sonstiger Weise veräußern.

Die Gesellschaft kann den Unternehmen, an denen sie sich beteiligt, Darlehen, Vorschüsse, Garantien oder Unterstützungen jedweder Art erteilen.

Die Gesellschaft kann ebenfalls Patente, Markenschutzrechte und alle sonstigen gewerblichen Schutzrechte halten und verwerten.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte und Rechtshandlungen, die sich im Rahmen ihrer Tätigkeit ergeben und der Erfüllung ihres Zweckes dienlich sind, sowie z. B. durch die Aufnahme von Darlehen mit und ohne Sicherheitsleistung in jedweder Währung und durch die Ausgabe von Anleihen und die Erteilung von Darlehen an die beteiligten Gesellschaften, durchführen.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt. Sie kann durch Beschluss der Generalversammlung, welche die gesetzlich vorgeschriebene Voraussetzungen für eine satzungändernde Generalversammlung erfüllen muss, aufgelöst werden.

Kapitel II. Gesellschaftskapital, Aktien

Art. 5. Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (EUR 31.000) und ist in einhundert (100) vollständig eingezahlte Aktien mit einem Nominalwert von je dreihundertzehn Euro (310) eingeteilt.

Nach Wahl ihrer Besitzer können Einzelzertifikate über jeweils eine Aktie, oder Gesamtzertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes ihre eigenen Aktien rückkaufen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann das Gesellschaftskapital erhöht oder herabgesetzt werden.

Die Gesellschaft kann Anleihen und Schuldverschreibungen unter den von der Generalversammlung der Aktionäre vorgesehenen Voraussetzungen herausgeben.

Art. 6. Die Aktien sind Inhaberaktien oder Namensaktien nach Wahl der Aktionäre. Jede einzelne Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Die Gesellschaft erkennt nur eine Person als Inhaber pro Aktie an. Wird eine Aktie durch mehrere Personen gehalten, so kann die Gesellschaft die damit verbundenen Rechte solange aufheben, bis eine einzige Person mit der Vertretung der Rechte gegenüber der Gesellschaft beauftragt wurde.

Eine Verpfändung von Aktien an Nichtaktionäre ist ausdrücklich untersagt.

Die Aktien der Gesellschaft können nur an Dritte abgetreten werden, wenn die übrigen Aktionäre durch den Verwaltungsrat darüber informiert worden sind und das unten beschriebene Verfahren durchgeführt worden ist.

a) Im Falle des Ausscheidens eines Aktionärs steht den anderen Aktionären, im Verhältnis der von ihnen gehaltenen Aktien, ein Vorkaufsrecht zu.

Dieses Vorkaufsrecht erlischt, wenn es nicht innerhalb von drei Monaten nach entsprechender Mitteilung (Willenserklärung) durch den ausscheidenden Aktionär an den Verwaltungsrat von den anderen Aktionären ausgeübt wird. Der Verwaltungsrat muss unverzüglich nach der Mitteilung des ausscheidenden Aktionärs die anderen Aktionäre per eingeschriebenem Brief oder durch eine Veröffentlichung in einer Zeitung benachrichtigen.

Kann oder will ein Aktionär sein Vorkaufsrecht nicht ausüben bzw. ist es erloschen, so steht es den übrigen Aktionären im Verhältnis ihrer Aktienanteile zu.

Dieses Vorkaufsrecht erlischt wiederum, wenn es nicht innerhalb von zwei Monaten nach entsprechender Benachrichtigung des Verwaltungsrates durch die übrigen Aktionäre ausgeübt wird.

In diesem Fall kann die Gesellschaft, vertreten durch Ihren Verwaltungsrat, den Kauf der Anteile mit Zustimmung des ausscheidenden Aktionärs vornehmen.

b) Im Todesfalle, beziehungsweise der Liquidation oder des Konkurses eines Aktionärs gehen seine Aktien in den Besitz seiner Erben bzw. Rechtsnachfolger über. Solange die Erben nicht als individuelle Neuaktionäre durch den Verwaltungsrat anerkannt sind, können sie ihre Rechte bei der Gesellschaft nur durch einen alleinigen Vertreter ausüben lassen.

Gegenüber den Erben bzw. den Rechtsnachfolgern findet das oben unter a) beschriebene Vorkaufsrecht Anwendung.

c) Soweit beim Ausscheiden eines Aktionärs oder sonstiger Abtretung von Aktien gemäss dieser Satzung eine Vergütung zu bezahlen ist, wird die Bewertung der Aktien wie folgt vorgenommen:

Die Aktionäre können einvernehmlich den Kaufpreis oder die Bewertungsmethode zur Bestimmung des Aktienwertes bei deren Abtretung bestimmen.

Mangels einvernehmlicher Festlegung der Bewertungsmethode des Aktienwertes wird das sogenannte «Stuttgarter Verfahren» angewandt. Nach dieser Methode wird der Aktienwert unter Berücksichtigung des Gesamtbetriebsvermögens sowie der Ertragsperspektive der Gesellschaft festgelegt (Nettovermögen, Ertragswert).

Für die Bestimmung des Aktienwerts können die Aktionäre einvernehmlich jede qualifizierte Drittperson oder einen Sachverständigen benennen.

Mangels Einverständnis über die zu bestimmende Drittperson oder der Sachverständigen kann die zuvorkommende Partei vor dem vorsitzenden Richter des Bezirksgerichts Luxemburg einen Antrag auf Bestimmung der Drittperson oder des Sachverständigen stellen. Gegen die Verfügung des vorsitzenden Richters kann keine Berufung eingelegt werden.

d) Jede Aktie gibt Anspruch auf einen dementsprechenden Anteil des Gewinnes oder Liquidationserlöses. Der Besitz der Aktie bringt in rechtswirksamer Weise die Zustimmung zu dieser Satzung und der Beschlüsse der vorherigen Hauptversammlungen mit sich.

Art. 7. Die Erben, Rechtsnachfolger oder Gläubiger eines Aktionärs können unter keinen Umständen die Versiegelung oder das Inventar der Güter und Vermögenswerte beantragen. Ausgeschlossen sind auch die Aufteilung, Zwangsversteigerung oder sonstige Sicherungsmaßnahmen betreffend der Vermögenswerte der Gesellschaft.

Kapitel III. Verwaltungsrat

Art. 8. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen, verwaltet.

Sie werden für eine sechs Jahre nicht überschreitende Amtszeit, von der Generalversammlung der Aktionäre ernannt. Sie können wiedergewählt werden. Die Generalversammlung kann die Verwaltungsräte jederzeit abberufen.

Die Anzahl der Mitglieder des Verwaltungsrates, die Dauer ihrer Amtszeit und ihre Bezüge werden gegebenenfalls von der Generalversammlung der Aktionäre festgesetzt.

Art. 9. Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder einen vorläufigen Nachfolger ernennen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt eine endgültige Wahl vor.

Art. 10. Sämtliche Handlungen, welche nicht durch das Gesetz oder durch die gegenwärtige Satzung ausdrücklich der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Jedes Mal und sooft das Interesse der Gesellschaft es verlangt, sowie wenn zwei Verwaltungsratsmitglieder es verlangen, muss der Verwaltungsrat einberufen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, per Post oder per Telefax erfolgt ist, ist gestattet.

In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief oder Telefax erfolgen.

Art. 11. Die Gesellschaft wird in allen Angelegenheiten durch die gemeinsame Unterschrift von einem Verwaltungsratsmitglied und einem geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied, verpflichtet.

Der Verwaltungsrat kann seine Vollmachten in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft einem oder mehreren geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedern übertragen. Diese sind für alle Vorgänge und Handlungen, welche die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft betreffen, einzelzeichnungsberechtigt und vertreten hinsichtlich dieser täglichen Geschäfte die Gesellschaft wirksam einzeln gegenüber Dritten. Der Verwaltungsrat kann weiterhin im Rahmen seiner Zuständigkeiten einen oder mehrere Prokuristen oder Direktoren ernennen und mit besonderen Befugnissen ausstatten. Diese können die Gesellschaft in den Angelegenheiten gemäss den Ihnen zugeteilten Befugnissen verpflichten.

Art. 12. In sämtlichen Rechtsachen wird die Gesellschaft, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, durch den Verwaltungsrat, oder durch ein dazu bestimmtes Verwaltungsratsmitglied, vertreten.

Kapitel IV. Rechnungsprüfung

Art. 13. Die Aufsicht der Gesellschaft unterliegt einem oder mehreren Rechnungsprüfern, die durch die Generalversammlung der Aktionäre ernannt werden. Ihre Anzahl, ihre Bezüge und ihre Amtszeit, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf, wird von der Generalversammlung festgelegt.

Sie können wiedergewählt werden. Die Generalversammlung kann sie jederzeit abberufen.

Kapitel V. Generalversammlung

Art. 14. Die ordentlich einberufene Generalversammlung vertritt die Gesamtheit der Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Beschlüsse zu fassen die die Gesellschaft betreffen und in der Tagesordnung angekündigt sind.

Die Generalversammlung ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte der Aktien anwesend oder vertreten sind. Die Beschlüsse der Generalversammlung werden mit einer Mehrheit von mindestens der Hälfte der Stimmen gefasst.

Art. 15. Die jährliche Generalversammlung findet am 1. Freitag des Monats Juli um 14.00 Uhr nachmittags an dem in der Einberufung vorgesehenen Ort statt.

Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag zur gleichen Zeit verschoben.

Die Einberufungen zu jeder Generalversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen.

Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Kapitel VI. Geschäftsjahr, Verteilung des Reingewinnes

Art. 16. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 17. Der Reingewinn besteht aus dem in der Bilanz ausgewiesenen Überschuss, welcher nach Abzug von jedwelen und sämtlichen Ausgaben und Abschreibungen der Gesellschaft verbleibt. Von diesem Reingewinn werden fünf Prozent (5 %) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt; diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10 %) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Gewinn steht zur freien Verfügung der Generalversammlung. Die Generalversammlung kann auch beschließen, dass der Reingewinn und die auszuschüttenden Rücklagen der Tilgung des Kapitals dienen ohne, dass jedoch das ausgewiesene Kapital herabgesetzt wird.

Mit dem Einverständnis des Rechnungsprüfers kann der Verwaltungsrat, unter den gesetzlichen Voraussetzungen, Vorschüsse auf Dividenden auszahlen.

Kapitel VII. Auflösung, Liquidation

Art. 18. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre aufgelöst werden. Dieser Beschluss bedarf derselben Stimmenmehrheit wie bei einer Abstimmung über Satzungsänderungen.

Gelangt die Gesellschaft vorzeitig zur Auflösung, so erfolgt die Auflösung durch einen oder mehrere Liquidatoren, die sowohl natürliche Personen als auch juristische Personen sein können.

Sie werden von der Generalversammlung der Aktionäre, welche ihre Vollmachten und ihre Bezüge festsetzt, ernannt.

Kapitel VIII. Allgemeines

Art. 19. Zum Zwecke der Erfüllung dieser Satzung wird von allen Verwaltungsratsmitgliedern und Rechnungsprüfern der Gesellschaftssitz der Gesellschaft als Gerichtsstand anerkannt. Alle Mitteilungen, Mahnungen, Zustellungen und Klageschriften werden am Gesellschaftssitz als gültig zugegangen betrachtet.

Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung vorgesehen sind, wird auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, hingewiesen.

Übergangsbestimmungen

Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt zum ersten Mal im Jahre 2002, am ersten Freitag des Monats Juli.

Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember des Gründungsjahres.

Zeichnung der Aktien

Nachdem die Satzung wie oben festgesetzt wurde, haben die Erschienenen erklärt, das gesamte Kapital wie folgt zu zeichnen:

1.VISTA INTERNATIONAL PARTNERS S.A., vorbenannt	52 Aktien
2. Herr Oskar Hery, vorbenannt	24 Aktien
3.Herr Herbert Hery, vorbenannt	24 Aktien
Gesamtanzahl	100 Aktien

Sämtliche Aktien wurden vollständig in bar einbezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von einunddreißig tausend (EUR 31.000) Euro zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar stellt fest, dass die Bedingungen des Artikels 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, eingehalten worden sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung entstehen, beträgt ungefähr 65.000.- LUF.

Registrierung

Zu Registrierungszwecken wird festgehalten, dass das Gesellschaftskapital von 31.000 Euro dem Betrag von 1.250.537 LUF entspricht.

Ausserordentliche Generalversammlung

Die vorbenannten Erschienenen, die das gesamte, gezeichnete Kapital vertreten, und sich als ordentlich einberufen betrachten, haben sich sofort zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden.

Nach Feststellung ihrer rechtmäßigen Zusammensetzung haben sie einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei, diejenige der Rechnungsprüfer (commissaire aux comptes) wird auf einen festgesetzt.

2. Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

1. Herr Oskar Hery, Diplom Ingenieur, wohnhaft in D -67126 Hochdorf-Assenheim, am Bildstock 10,

2. Herr Herbert Hery, Diplom Ingenieur, wohnhaft in D-67126 Hochdorf-Assenheim, im Krückel 10,

3. Herr Jean Marie Kontz, Privatbeamter, 94 rue de Kiem, L-8030 Strassen.

3. Zum Rechnungsprüfer (commissaire aux comptes) wird ernannt:

Frau Anne Schmitt, Privatbeamtin, wohnhaft in L-3715 Rumelange, 61, rue du Cimetière;

4. Die Amtsdauer der Verwaltungsräte und des Aufsichtsrates enden nach der jährlichen Versammlung der Aktionäre des Jahres 2006.

5. Der Gesellschaftssitz der Gesellschaft befindet sich in L-2550 Luxemburg, 6, avenue du X Septembre.

6. Der Verwaltungsrat wird die Vollmacht haben, gemäss Artikel 59 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und Artikel 11 der Satzung die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben einem oder mehreren geschäftsführenden Mitgliedern zu übertragen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung der Satzung gegenüber den Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben sie die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Fritsch, O. Hery, H. Hery, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 22 octobre 2001, vol. 352, fol. 39, case 7. – Reçu 12.505,- francs.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Echternach, den 26. Oktober 2001.

H. Beck.

(68677/201/215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2001.

SHELLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.065.

Avec effet au 17 août 2001, le siège social de la société a été transféré aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour SHELLEY S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68316/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 17.304.

Le bilan au 15 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2001, vol. 559, fol. 18, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Pour INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(68317/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

EURCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 43.390.

Le Conseil d'Administration du 12 octobre 2001 a approuvé le changement de domicile de la société du 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration enregistre la démission en date du 9 août 2001, de Monsieur Henri Branson aux fonctions d'Administrateur.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

V. Demeuse

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68336/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ANLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 9.582.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour ANLUX S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68319/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ANLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 9.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour ANLUX S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68320/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ANLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 9.582.

—
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour ANLUX S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68321/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INIZIATIVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.159.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 26 juin 2001

Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 26 juin 2001.

Certifié sincère et conforme

INIZIATIVA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68348/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

DEXIA ASIA PREMIER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.644.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2001, vol. 559, fol. 18, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2001.

Pour DEXIA ASIA PREMIER, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(68318/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

BVM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.624.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour BVM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68322/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

BVM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.624.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour BVM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68323/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

VERELST CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 81.984.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 23 octobre 2001 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Johan Crochet de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Peter Vansant, demeurant à Howald, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 23 octobre 2001.

Pour VERELST CONSTRUCTION S.A.

CFT INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68351/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SONTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.574.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour SONTEL S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68324/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SPINNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.698.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour SPINNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68325/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SPINNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.698.

—
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour SPINNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(68326/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

LECHEF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.678.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 octobre 2000

- La cooptation de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Certifié sincère et conforme

LECHEF S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68354/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

RESO RESEARCH AND SOLUTION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.643.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour RESO RESEARCH AND SOLUTION, Société Anonyme
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / S. Wallers

(68327/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

HAMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 11.521.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour HAMA S.A., Société Anonyme Holding
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / S. Wallers

(68328/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

COLVERT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 13.407.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 31, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour COLVERT S.A., Société Anonyme Holding
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / S. Wallers

(68329/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.576.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 juin 2001

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Certifié sincère et conforme
SIFIN S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68358/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INTERNATIONAL COIFFURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2269 Luxembourg, 2, rue Jean Origer.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société à Luxembourg, le 2 octobre 2001

La réunion a été convoquée par Monsieur Joao Manuel Domingo le président du conseil d'administration.

Le président constate que sont présent à la réunion:

Monsieur Leite Ribeiro Alberico, Administrateur

Madame Leite Ribeiro Lila, Administrateur

Mademoiselle Melon Célia Henriette Paulette

Le président déclare que le quorum est atteint, que le conseil d'administration peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que le conseil d'administration s'est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Engagement de la nouvelle gérante technique et Administrateur délégué

Mademoiselle Melon Célia Henriette Paulette comme la nouvelle gérante technique et Administrateur délégué

avec co-signature obligatoire dans tous les engagements de la Société

Puis il ouvre les débats à 16 heures.

Mademoiselle Melon Célia Henriette Paulette accepte la fonction comme la nouvelle gérante technique, Administrateur délégué avec co-signature obligatoire dans tous les engagements de la Société

Aucune autre affaire ne nécessitant une action ou une résolution de conseil d'administration, sur motion en bonne et due forme, les débats sont levées à 17 heures.

C.-H.-P. Melon / A. Leite Ribeiro / J.-M. Domingos

Administrateur délégué / Administrateur / Administrateur

Gérante Technique

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2001, vol. 559, fol. 19, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68330/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

**B.E.S.T. INGENIEURS-CONSEILS, S.à r.l., BUREAU D'ETUDES ET DE SERVICES TECHNIQUES
INGENIEURS-CONSEILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2513 Senningerberg, 2, rue des Sapins.

R. C. Luxembourg B 39.399.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1128 du 21 septembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire A. Schwachtgen

Signature

(68332/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

**CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CITY & WEST END MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l.).**

Share capital: GBP 10,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.541.

Following the annual general meeting held in writing by the sole shareholder of CWE MANAGEMENT HOLDING, S.à r.l., dated 19 October, 2001, it has been resolved to renew the appointment of Jean-François van Hecke, Thomas G. Wattles and A. Richard Moore Jr. as managers of the Company for an unlimited term of office.

Accordingly, the managers of the Company are as follows:

- Jean-François van Hecke

- Thomas G. Wattles

- A. Richard Moore Jr.

The Company is bound by the sole signature of any manager.

On behalf of CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 27, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68405/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

C.D.A. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 73.455.

Le Conseil d'Administration tenu le 20 septembre 2001, a approuvé le changement de domicile de la société du 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

V. Demeuse

Directeur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68333/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

C.D.A. Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 44.639.

Le Conseil d'Administration tenu le 20 septembre 2001 a approuvé le changement de domicile de la société du 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

V. Demeuse

Directeur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68335/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

DVV FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 37.631.

Le Conseil d'Administration du 19 novembre 1999 a approuvé le changement de domicile de la société du 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration enregistre la démission, en date du 9 août 2001, de Monsieur Henri Branson aux fonctions d'Administrateur.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

V. Demeuse

Directeur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68337/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

PHARMACHIMIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.497.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 mai 2000

- La cooptation de la société FINIM LIMITED, ayant son siège aux 35-37 New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, est ratifiée.

- Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, est nommé en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Fait à Luxembourg, le 9 mai 2000.

Certifié sincère et conforme

PHARMACHIMIE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68349/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ARINA, Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 74.710.

—
Le Conseil d'Administration tenu le 21 septembre 2001, a approuvé le changement de domicile de la société du 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

V. Demeuse
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68338/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

DEXIA REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 34.317.

—
Le Conseil d'Administration tenu le 20 septembre 2001 a approuvé le changement de domicile de la société du 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

V. Demeuse
Directeur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68339/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

HWS SOFTWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.927.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

HWS SOFTWARE, S.à r.l.
FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.
Signature

(68340/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INTERNATIONAL TRANSINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.365.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mars 2001

- Les mandats d'administrateur de Messieurs François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver, Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm et de Madame Françoise Dumont, employée privée, 22C, Aischdall, L-8480 Eischen sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2007. Le mandat de Commissaire aux comptes de FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Statutaire de 2007.

Certifié sincère et conforme
INTERNATIONAL TRANSINVEST HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68357/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

S.I.L.C. S.A., SOCIETE IMMOBILIERE LUXEMBOURG CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 51.311.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'an 2001 le 15 septembre, à 10 heures, s'est réuni au siège social de la société. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich, sous la dénomination de SOCIETE IMMOBILIERE LUXEMBOURG CENTRE S.A. et inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous la présidence de Monsieur Carlo Wetzel.

Le président nomme secrétaire la société CENTRE DE GESTION HOLDING S.A. représentée par Monsieur Carlo Wetzel.

L'assemblée choisit comme scrutateur la société MILESTONE, S.à r.l. représentée par son gérant Monsieur Paul Agnes.

Le bureau ainsi constitué constate le dépôt des trois certificats d'actions au porteur constituant l'intégralité des cent actions émises de la société et que l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente Assemblée Extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

- Démission du Conseil d'administration en place
 - Nomination d'un nouveau Conseil d'Administration
 - Nomination par le Conseil d'Administration de son administrateur-délégué
- Après discussion, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolutions**Première résolution*

- Acceptation de la démission des membres du Conseil d'Administration en place avec pleine et entière décharge de leurs mandats.

Deuxième résolution

- Nomination en remplacement des trois administrateurs suivants:

Monsieur Carlo Wetzel, habitant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

La société CENTRE DE GESTION HOLDING S.A. ayant son siège social L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

La société MILESTONE, S.à r.l. ayant son siège social L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

Réunion du Conseil d'Administration

Les administrateurs se réunissent en Conseil et prennent à l'unanimité la décision suivante:

Monsieur Carlo Wetzel est nommé Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué de la société avec pouvoir de signature individuelle.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 11 heures.

Fait et signé ce jour en 3 exemplaires originaux.

Luxembourg, le 15 septembre 2001.

C. Wetzel / C.-G. HOLDING S.A. / MILESTONE, S.à r.l.

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2001, vol. 558, fol. 57, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68342/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SILVER FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.528.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 mai 1999

- la cooptation de Monsieur Hubert Hansen, licencié en droit, demeurant 21, rue de la Chapelle, L-7522 Mersch en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Adriano Giuliani démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Fait à Luxembourg, le 5 mai 1999.

Certifié sincère et conforme

Pour SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68362/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

E.T.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 72.558.

Le bilan établi au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour E.T.S. S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(68341/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 octobre 2001 de la société

L'an 2001 le 24 octobre, à 9 heures, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société, les associés de la société PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo Wetzel.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carole Gallion.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Joe Doisy.

Monsieur le Président déclare ensuite:

1.- Que toutes les actions représentant l'intégralité du capital sont représentées et que l'assemblée peut valablement délibérer.

2.- Que l'ordre du jour est:

- Résiliation du Conseil d'Administration en place

- Nomination en remplacement d'un nouveau Conseil d'Administration

Après discussion, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Résiliation sans quitus des mandats des membres actuels du Conseil d'Administration à partir du 24 octobre 2001.

Deuxième résolution

Nomination en remplacement comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Carlo Wetzel, expert-comptable, habitant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont

- La société MILESTONE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue représentée par son gérant en fonction Monsieur Paul Agnes, administrateur de sociétés, habitant à L-1661 Luxembourg

- La société C.G.HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Carlo Wetzel

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Fait et signé ce jour.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

C. Wetzel / J. Doisy / C. Gallion

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68344/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 octobre 2001

L'an 2001, le 24 octobre, à 15 heures dans les bureaux de la FIDUCIAIRE JURIFISC S.A., 7, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

Les administrateurs de la société PREMIUM GROUP HOLDING S.A. se sont réunis en Conseil, sur convocation du Président, Monsieur Carlo Wetzel.

Sont présents et ont émarginé la liste de présence:

- Monsieur Carlo Wetzel, Administrateur en exercice qui préside la séance

- La société MILESTONE, S.à r.l. représentée par Monsieur Paul Agnes qui assume les fonctions de Secrétaire de l'assemblée.

- La société C.G. HOLDING S.A. représentée par Monsieur Carlo Wetzel

Le Conseil réunissant l'ensemble des administrateurs et le secrétaire par leur présence effective, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle le point inscrit à l'ordre du jour et propose de passer aux discussions et au vote:

Ordre du jour:

Nomination de l'administrateur-délégué de la société

Après délibération et personne ne demandant plus la parole, le Conseil, à l'unanimité, décide:

Décision

Le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Carlo Wetzel, expert-comptable, habitant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, comme administrateur-délégué de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, en 2 exemplaires de 1 page et lequel après lecture a été signé par le Président et un Administrateur.

Fait à Luxembourg, le 24 octobre 2001.

Pour extrait conforme

C. Wetzel / Société C.G. HOLDING S.A.

Signature

Administrateur en exercice / Administrateur en exercice

Président du Conseil

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 38, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68343/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ELIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle de Grasbusch.

R. C. Luxembourg B 48.681.

Les statuts coordonnés du 5 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2001, volume 559, Fol 41, Case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ELIS LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(68345/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

JOMADE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 52.573.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 8 mai 2001 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, et des sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A., BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank Mc Carroll demeurant à Dublin, 38B, Leeson Place (Irlande) a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenue à Luxembourg en date du 8 mai 2001 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour JOMADE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68355/768/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

REAL EUROPEAN ESTATE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.144.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 41, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

REAL EUROPEAN ESTATE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(68347/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

NOVACOM TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 77.668.

La société SEURGES, S.à r.l. a pris la décision de démissionner de son poste de commissaire aux comptes à compter de ce jour.

F. Provost

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2001, vol. 559, fol. 27, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(68350/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

AMIKABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 53.575.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 28 mai 2001 à 10.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de Monsieur Frank McCarroll demeurant à Dublin, 38B, Leeson Place (Irlande) a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 28 mai 2001 à 11.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour AMIKABA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68353/768/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

EYLAU S.C., Société Civile.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68359/768/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

ESFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 52.847.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 27 juin à 11 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald et des sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE MANAGEMENT S.A., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de Monsieur Frank McCarroll demeurant à Dublin, 38B, Leeson Place (Irlande) a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenue à Luxembourg en date du 27 juin 2001 à 12 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 27 juin 2001.

Pour ESFIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68356/768/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

EXPANSIVE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.583.

—
Extract of the resolution taken at the Board of Directors meeting held on April 10, 2001

The Board of Directors takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of EXPANSIVE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68360/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

HARVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.310.

—
Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of August 8th, 2001

- The mandates as Directors of Mr François Mesenburg, employé privé, residing 95, rue Principale, L-6833 Biver and Mr Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., residing 20, rue Woïwer, L-4687 Differdange as well as of Ms Carole Caspari, employée privée, residing 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg and the company FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands are renewed for a new statutory term of six years until the Annual General Meeting of 2007.

- The mandate of FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg as Statutory Auditor is also renewed for a new statutory term of six years until the Annual General Meeting of 2007.

For true copy

HARVEST HOLDING S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68375/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

SYNETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8360 Luxembourg, 1, rue de Nospelt.
R. C. Luxembourg B 65.098.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68361/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INDUSTRIAL POLIMERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.322.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 avril 1999

La cooptation de Monsieur Andrea Ghiringhelli, avocat, demeurant à Lugano (Suisse), en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Olgiati, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 15 avril 1999.

Certifié sincère et conforme

INDUSTRIAL POLIMERS

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68366/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

INDUSTRIAL POLIMERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.322.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 avril 2000

- la cooptation de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, est nommé comme Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 20 avril 2000.

Certifié sincère et conforme

INDUSTRIAL POLIMERS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68364/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

KBC INTERNATIONAL INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.932.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 21 mars 2001

- les démissions de Messieurs I. Van Oortegem et S. Duchateau sont acceptées.

- Monsieur Guido Segers, Havenlaan 2, B-1080 Bruxelles est nommé en tant qu'Administrateur en leur remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68370/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

GUANYIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.225.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 mars 2001

Le mandat de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biver, Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, Monsieur Pierre Mestdagh, demeurant au 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, et de la société FINIM LIMITED, ayant son siège 35-37, New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA, Channel Islands, en tant qu'Administrateurs, ainsi que le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 31 mars 2001.

Certifié sincère et conforme

GUANYIN HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68367/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

GUANYIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.225.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 mars 1999

La cooptation de la société FINIM LIMITED, ayant son siège 35-37, New Street, St. Helier, JE2 3RA, Channel Islands, en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jacques-Emmanuel Lebas, démissionnaire, est ratifié. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Fait à Luxembourg, le 31 mars 1999.

Certifié sincère et conforme

GUANYIN HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(68380/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

E-GROUP FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 71.239.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2001, vol. 559, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(68368/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2001.
